

## Pourquoi je suis pour le théâtre obligatoire à l'école

Jean-Claude Côté

Numéro 109 (4), 2003

Le « modèle » québécois du théâtre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/25706ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

### ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Côté, J.-C. (2003). Pourquoi je suis pour le théâtre obligatoire à l'école. *Jeu*, (109), 74-77.

# Pourquoi je suis pour le théâtre obligatoire à l'école

À l'heure où nous cherchons par tous les moyens dans le milieu théâtral à développer notre public, l'idée de rendre obligatoire au moins une visite au théâtre par année à tous les étudiants me semble une solution qui résoudrait bien des maux, celui de la diffusion, celui du développement de public, peut-être même celui du financement.

Jusqu'à tout récemment, j'étais directeur général et artistique en plus de metteur en scène, et *tutti quanti*, d'une compagnie qui se nomme le Théâtre de la Récidive. Je n'aurais pas rêvé mieux que de produire un spectacle par année en ayant plus de temps pour le mettre au monde et, comble du bonheur, quand on a un succès entre les mains, doubler les représentations. Rien d'extravagant, disons passer de vingt à quarante représentations, de deux mille à quatre mille spectateurs. Et si on peut toujours rêver, au cours de cette année qui ne me semble pas trop chargée, avoir la possibilité de travailler sur la préproduction d'un deuxième spectacle. Malheureusement, quand on est une compagnie subventionnée par projet comme la Récidive, rien ne garantit seulement qu'on aura une subvention pour faire un spectacle. Il est clair que ce modèle de production ne me convient guère.

Je considère que le théâtre, comme le musée ou le livre, devrait être un complément au programme scolaire. Il constitue un outil pédagogique vivant. À travers une pièce de théâtre, le public peut recevoir une vision de l'histoire, de la société, de l'Homme, telle que perçue par des artistes, « une expérience humaniste intégrale<sup>1</sup> ».

L'association Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ) multiplie depuis plusieurs années les actions dans le but de « sensibiliser le milieu scolaire aux arts et à la fréquentation des lieux culturels ». TUEJ a publié, en partenariat avec le Conseil québécois du théâtre (CQT), un guide à l'intention des diffuseurs et des enseignants. Outil indispensable conçu principalement pour ceux qui accompagnent les jeunes au théâtre, *le Guide du passeur* devrait se retrouver dans les mains de tous les professeurs de français du Québec.



1. « Aller au théâtre, vivre une expérience humaniste intégrale », texte de Gilbert David dans *le Guide du passeur*, Cahier n° 2: *Connaître le théâtre*, Montréal, Théâtres Unis Enfance Jeunesse et Conseil québécois du théâtre, 2002, p. 7.

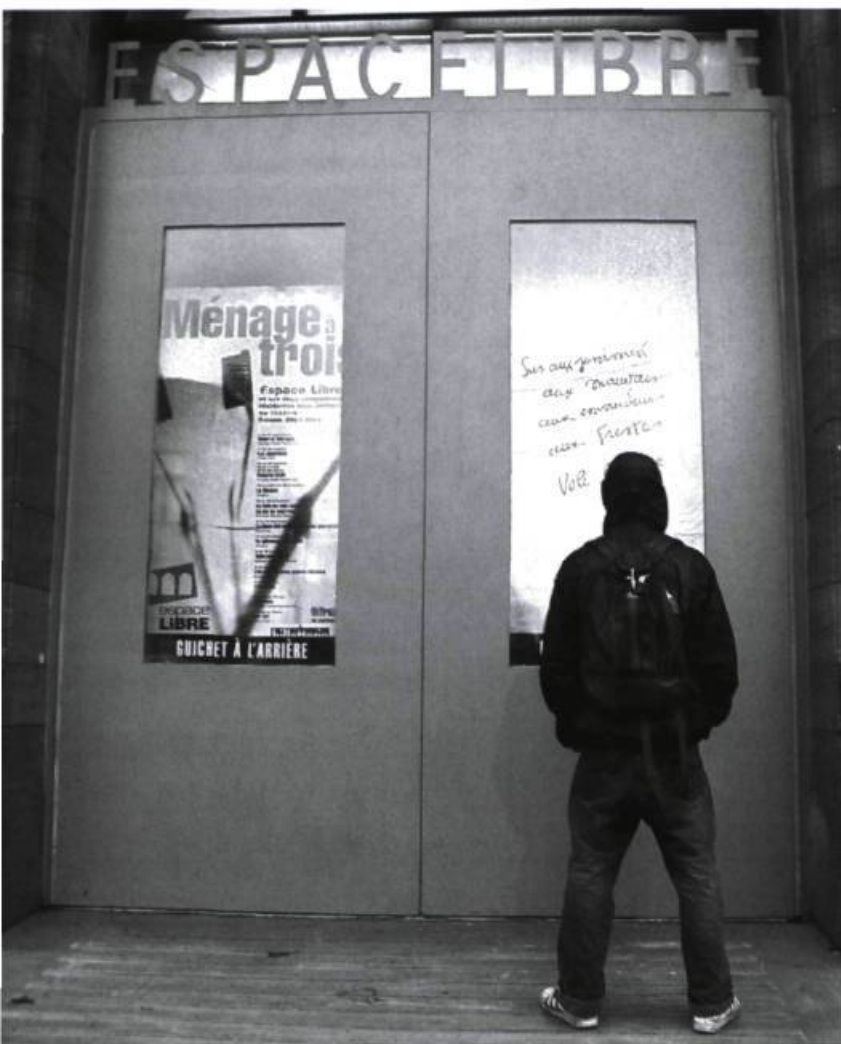


Photo : Serge Langlois.

Depuis 1992, le milieu culturel se bat pour que la politique culturelle du gouvernement du Québec soit tout simplement appliquée. Dans cette politique, adoptée par le Parti libéral de l'époque, on pouvait lire ceci : « L'accès au monde de la culture et des arts suppose une familiarisation avec les œuvres et l'univers culturel; tout objectif de démocratisation de la culture se tourne donc forcément vers l'école qui doit jouer un rôle fondamental pour ouvrir la voie aux valeurs culturelles. » La création en 1993 de la table de concertation arts-éducation, où des représentants des ministères de la Culture et de l'Éducation étaient présents, ne semble pas avoir amélioré la situation.

La réforme scolaire de 1994 a fait beaucoup de tort à la fréquentation des théâtres. Alors que l'ancien programme du collégial offrait un cours de théâtre parmi les quatre cours de français obligatoires, le programme actuel est plutôt axé sur les grandes périodes de la littérature.

Supposons qu'il s'agit du cours « Littérature et imaginaire » qui couvre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, du romantisme à la modernité. Peu de

chance qu'une œuvre théâtrale à l'affiche corresponde au plan de cours qui couvre une période aussi large, à moins que le professeur, très ouvert, n'étende le concept de modernité jusqu'à aujourd'hui<sup>2</sup>. Il reste alors le cours de « Littérature québécoise ». Les étudiants auront entre trois ou quatre œuvres à lire, de *Maria Chapdelaine* à *Volkswagen Blues*, en passant par *Un homme et son péché* et *Kamouraska*, peut-être un Tremblay. Pourquoi ne pourrait-on pas élargir ou diversifier quelque peu, en choisissant trois œuvres parmi les pièces à l'affiche au cours de la session ?

2. Dans la semaine du 2 au 8 octobre 2003, selon le calendrier culturel de *Voir*, dix-neuf spectacles sont à l'affiche dont trois lyriques et un théâtre d'été qui ne trouve pas l'été assez long. Donc quinze pièces : deux classiques (Sophocle et Shakespeare), et treize auteurs contemporains, parmi lesquels Jean-Paul Sartre, Klaus Mann, Tennessee Williams et Anne Hébert, plus un bon nombre de créations.



## Informer le prof

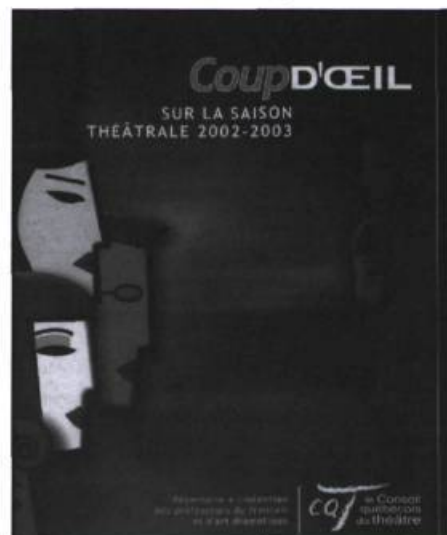
Les professeurs sont informés dès le mois de mai de la saison à venir grâce au *Coup d'œil sur la saison théâtrale*<sup>3</sup>. De plus en plus de compagnies, même les plus petites et les plus jeunes, peuvent leur fournir un dossier pédagogique. C'est comme si on faisait le travail à leur place. Ils adorent ça ! Et les journalistes aussi... Ce dossier trace en général un portrait de l'auteur, de son œuvre, de son contexte social, historique, politique ou littéraire, selon le cas ; il approfondit certains thèmes et donne des pistes de réflexion qui peuvent être reprises en classe... et pas seulement dans les cours de français. Voilà un outil de développement de public qui ne nécessite pas des investissements énormes en publicité, mais la présence d'au moins un employé pendant six mois qui veillera à la rédaction du dossier, en supervisera l'édition et assurera le suivi auprès des professeurs. Pour une petite compagnie qui n'a pas nécessairement les moyens de débloquer un salaire, il existe des subventions salariales qui permettent d'engager quelqu'un pendant six mois. Bien sûr, ces subventions ne constituent que des mesures temporaires, mais elles peuvent permettre à bien des compagnies de se développer.

Ainsi, au cégep, dans un cours de français (ou de philo, ou d'administration), un étudiant, pour son apprentissage et l'acquisition de nouvelles connaissances, doit acheter des livres... et les lire, cela va de soi. Combien coûte un roman aujourd'hui ? *Volkswagen Blues*, par exemple, coûte 28 \$ chez Leméac et 14 \$ dans sa collection de poche « Babel ». Un billet de théâtre au tarif étudiant coûte 19 \$ au Théâtre Denise-Pelletier (14,75 \$/billet pour quatre spectacles et 12 \$ au tarif de groupe) ; à la Salle Fred-Barry, les billets sont à 15,50 \$ et 12 \$ en prévente ; à la Licorne, le spectacle est 17 \$ et 15 \$ au tarif de groupe ; au TNM, les billets étudiants sont à 18 \$, 32 \$ ou 38 \$. Et c'est toujours l'exemple qu'on nous sort : le théâtre, c'est trop cher ! Mais il n'y a pas que le TNM ! Ou alors on nous sert la réglementation sur la gratuité de l'enseignement collégial. Appliquée à la lettre, cette réglementation permet aux étudiants de s'acheter des livres ou une paire de souliers de course parce qu'ils ont un bien qui leur reste, mais pas un billet pour une pièce de théâtre parce que, après deux heures passées au théâtre, il ne nous reste rien ! Voici donc la mise en application de la politique culturelle et de la place de l'art dans le système d'éducation. On a du chemin à faire !

Si on juge de la vivacité d'un milieu par la présence de ses créateurs, on ne peut pas dire du théâtre québécois qu'il est moribond. En effet, cette effervescence témoigne d'un art qui est vraiment inscrit dans le mouvement de la société.

Je n'ai aucun scrupule à demander qu'une sortie au théâtre soit très fortement recommandée aux étudiants du collégial. On ne les force pas à aller au théâtre, on les initie. Je ne crois pas que le fait qu'ils soient

Ce répertoire à l'intention des professeurs de français est maintenant offert seulement en version Web (<[www.cqt.ca](http://www.cqt.ca)>).



3. S'adressant aux professeurs d'art dramatique et de français, *Coup d'œil sur la saison théâtrale* présente la programmation des compagnies de théâtre qui souhaitent offrir leurs productions au milieu scolaire. Voir <[www.cqt.ca](http://www.cqt.ca)>.



obligés les dégoûte à vie. On les oblige à lire *Maria Chapdelaine*, est-ce que ça les dégoûte de la lecture pour autant? Peut-être. Devrait-on arrêter de faire lire des livres dans les écoles parce qu'il y en a à qui ça donne des boutons?

### Un rêve ?

On serait porté à penser que ce modèle ne peut être viable qu'à Montréal, où la programmation théâtrale est assez abondante pour répondre aux besoins de tous les professeurs à la recherche d'une œuvre marquante. Pas si nous avons une bonne circulation des spectacles. Ainsi, permettons-nous encore de rêver : si les 150 000 étudiants des cégeps avaient seulement une pièce de théâtre à voir dans l'année et que le prix du billet était fixé à 15 \$, cela pourrait générer des revenus de 2 250 000 \$. Si nous calculons une moyenne de 400 spectateurs, cela assurerait à 19 compagnies une vingtaine de représentations supplémentaires. Au bout du compte, tout le monde y gagnerait, les étudiants, les diffuseurs, les compagnies de théâtre et, bien sûr, les artistes.

Mais pour que de tels changements se produisent, des mesures doivent être prises par les ministères. C'est pour cette raison qu'a été mis sur pied un comité *ad hoc*<sup>4</sup> au CQT pour répondre aux mandats énoncés lors du dernier Congrès québécois du théâtre, en mai 2003, dont une des propositions se lit comme suit :

« Il est proposé que le CQT poursuive et accentue ses pressions auprès du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture et des Communications du Québec afin :

- que le volet des programmes scolaires visant la fréquentation du théâtre professionnel soit mis en œuvre immédiatement ;
- que ces ministères facilitent l'accès aux élèves par des mesures incitatives et financières en fonction de leurs missions respectives ;
- que le ministère de l'Éducation considère le ministère de la Culture et des Communications comme un partenaire essentiel dans tous les aspects du développement artistique à l'école. »

Parmi les mesures incitatives pour faciliter aux élèves l'accès au théâtre, une brève préparation par des spécialistes, sous forme d'animation ou d'exposé, me paraît des plus appropriées. On n'entre pas dans *Œdipe à Colone* ou dans *les Femmes savantes* aussi aisément que dans une pièce contemporaine, même si très souvent le théâtre actuel, pour être apprécié à sa juste mesure, mérite qu'on en fasse aussi une mise en contexte. Le théâtre est un art exigeant, qui demande de la concentration. C'est encore un des rares lieux de résistance à la tendance très répandue de consommation rapide et, quand on en possède les codes, on peut en tirer une jouissance esthétique de très haut niveau. **J**

4. Au sein du comité culture-éducation, coordonné par Andrée Garon (TUEJ), siègent Sylvi Belleau (TUEJ, Théâtre de la Source), Alain Grégoire (ADST-Association des diffuseurs spécialisés en théâtre, la Maison Théâtre), Pierre Rousseau (Théâtre Denise-Pelletier) et moi-même.